



La signification des signes de ponctuation à valeur sémantique et énonciative dans un des textes

حازم علي جلال الدين محمد
جامعة القرآن الكريم وتأسيس العلوم - كلية اللغات
hazimjalal1988@yahoo.com

Résumé

La signification des signes de ponctuation à valeur sémantique et énonciative dans un texte littéraire (L'Auberge – Guy de Maupassant), journalistique (Le figaro) et un texte traduit du français en arabe (L'orphelin du Maupassant).

المستخلص:

تهدف هذه الدراسة إلى التعريف بأهمية علامات الترقيم في اللغة الفرنسية ودورها ووظائفها. ولتحقيق الدراسة، اتبع البحث منهجاً وصفيّاً وتحليلياً، حيث قام الباحث بدراسة وتحليل ثلاثة نصوص متنوعة. وقد حلل الباحث في النص المترجم الطريقة التي نقل بها المترجم دلالة علامات الترقيم من النص الأصلي إلى النص المترجم. لذلك فقد أشارت نتائج الدراسة إلى أن هذه العلامات لها دور أساسي وجوهري في فهم رسالة النص التي يريد الكاتب نقلها وتوصيلها للقارئ. كما أثبتت أيضاً الدور الدلالي الذي تلعبه علامات الترقيم في فهم سياق النص الذي يريده الكاتب.
الكلمات المفتاحية: علم المعاني، علامات الترقيم و علم اللغة السياقي.

ABSTRACT :

This article aims primarily defining the importance of punctuation marks in French language and their role and functions. These punctuation marks have fundamental and essential role in understanding the message the writer wants to transmit to the reader. Secondly, the study focuses on the semantic role played by these marks in understanding and interpreting of the enunciative context where the discourse is produced. We presents the theoretical framework through definition of concepts and terms on which the study is based. Concerning the conclusion, it has been dedicated to the analysis of three different texts including punctuation marks with semantic and enunciative functions. We have chosen a literary text written by the French writer Maupassant, a journalistic text edited by Anne Guingé from the French newspaper ‘Le Figaro’, a translated literary text of the same writer Maupassant to the Arabic language.

Key words : Semantics, punctuation marks, énoncé, phrase, signification and meaning.

Résumé : Dans cet article nous proposons d'étudier la signification des signes de ponctuation à valeur sémantique et énonciative dans des textes. Selon La Grammaire méthodique du français (2009) ces signes sont: les deux-points, le point d'interrogation et d'exclamation, les guillemets et le tiret. Pour ce faire, nous choisirons des textes des domaines différents: littéraire (L'Auberge – Guy de Maupassant), journalistique (Le figaro), enfin, nous choisirons un texte traduit du français en arabe.

Mots-clé: Les signes de ponctuation, la sémantique, l'énonciation, énoncé, phrase, signification et sens.

INTRODUCTION:

La ponctuation dans la communication écrite joue un rôle primordial. En effet, elle permet de structurer grammaticalement un texte et de comprendre son sens. L'absence de signes de ponctuation dans un texte le rend

incompréhensible. Les règles de ponctuation doivent être respectées comme celle de l'orthographe.

Nous faisons cette étude pour examiner la signification des signes de ponctuation à valeur



sémantique et énonciative car la ponctuation explicite les articulations sémantiques et logiques.

Pour ce faire, nous commençons d'abord, par la présentation et les emplois des signes de ponctuation en donnant des exemples pour illustrer l'emploi de chaque signe. Nous montrerons aussi les fonctions générales des signes de ponctuation (syntaxique, expressive et sémantique). Et, nous aborderons les définitions des notions de base (la sémantique, l'énonciation et la ponctuation et ses signes). Enfin, nous étudierons d'abord, les signes à valeur sémantique et énonciative. Puis, nous donnerons les résultats de l'analyse des textes choisis, de la littérature, de la traduction et du journalisme.

L'objectif de l'étude : l'objectif essentiel de cette étude est de montrer l'importance de ces signes de ponctuation, leur rôle et leur fonction sémantique.

La méthodologie : Pour réaliser notre étude, nous allons adopter une méthodologie descriptive et analytique.

Nous allons d'abord donner les définitions des concepts de base, la sémantique, l'énonciation et la ponctuation.

Cadre théorique :

1. La ponctuation

Selon Le Nouveau Petit Robert (1993:1725), la ponctuation est

«Un système de signes non alphabétiques servant à indiquer les divisions d'un texte, à noter certains rapports syntaxiques ou certaines nuances affectives».

Cette définition aborde généralement la ponctuation comme système de signes non alphabétiques.

2. La sémantique

Selon P.Lerat, (cité dans Irène Tamba (2005:07) la sémantique est

«L'étude du sens des mots, des phrases et des énoncés».

Nous trouvons que cette définition s'attaque à trois niveaux distincts d'organisation du sens: structuration lexicale au niveau des unités-mots; structuration grammaticale ou morpho-syntaxique au niveau des unités-phrases; organisation discursive au niveau des unités-énoncés.

3. L'énonciation

Selon La Grammaire Méthodique du français (2009:968) on entend généralement par énonciation

«L'acte de production d'un énoncé par un locuteur dans une situation de communication, le locuteur (ou énonciateur) adresse un énoncé à un allocataire, dans des circonstances spatio-temporelles particulière et réfère au monde par son discours ».

C'est-à-dire que tout acte d'énonciation se réalise dans une situation de communication particulière, caractérisée par plusieurs éléments constitutifs:

- Des protagonistes fondamentaux, acteurs de la communication, le locuteur et l'allocataire, qui se prêtent mutuellement des connaissances.

- Un temps et un lieu spécifiques;

- Des objets présents, qui constituent l'environnement perceptible des protagonistes.

Dans une perspective limitée, on s'intéresse aux éléments immédiats d'une situation de communication particulière:

- Cadre matériel et spatio-temporel, identité et relation du locuteur et de l'allocataire, canal de transmission (oral/écrit, verbal/non verbal).

Ducrot (1980:187-179) distingue trois acceptions accordées à ce terme «d'énonciation» :

- 1) L'activité, le processus psycho-physiologique impliqué par la production de l'énoncé dont le



but serait de mettre au clair les opérations invisibles impliquées dans l'activité de parole ;

2) Le produit de l'activité du sujet parlant ;

3) L'événement constitué par l'apparition d'un énoncé: c'est la réalisation d'un fait historique car quelque chose est née qui n'existait pas avant qu'on ne parle et qui n'existera plus par la suite.

4. L'énonciation et l'énoncé

L'énonciation se distingue de l'énoncé comme l'acte de fabrication est distinct du produit fabriqué. L'énoncé est le produit, oral ou écrit, de l'acte d'énonciation. Tout énoncé est repéré directement ou indirectement par rapport à la situation de l'énonciation où il est produit. Le locuteur met en place le cadre référentiel de l'énoncé à partir d'une situation particulière, qui permet d'identifier les acteurs de la communication et de situer l'énoncé dans le temps et dans l'espace.

5. La phrase versus l'énoncé

Emile Benveniste (1966) est le premier qui a pensé que les définitions de la phrase banales sont limitées, il pense qu'on a besoin de prendre en considération le locuteur et l'allocutaire et la situation. Pour lui la phrase est l'unité du discours: elle a un sens et une forme. Il a établi le terme "énoncé".

Il est habituel de distinguer entre la «phrase», entité linguistique abstraite, qui peut être employée dans une infinité de situations différentes, et «l'énoncé», réalisation particulière d'une phrase par un sujet parlant déterminé. (Schaeffer, 1995: 728) Pour certains grammairiens, la phrase apparaît comme l'unité supérieure autonome de l'analyse grammaticale, qui possède une organisation précise, des syntagmes nominaux et verbaux. Pour les autres, elle se définit par rapport à la proposition ou par rapport à la présence d'une idée ou d'une mélodie et se distingue par les modalités fondamentales suivantes: déclarative ou

assertive, interrogative, exclamative et impérative.

6. Signification versus sens :

Quant à la *signification*, elle est la caractérisation sémantique d'une phrase. Elle est, en d'autres termes, constituée par les indications linguistiques, valeurs abstraites (syntaxiques et sémantiques), signalant différents sens que peut prendre un énoncé dans un contexte spécifique. Pour Ducrot, la signification est un ensemble d'instructions qui permet à l'interprète de comprendre *le vouloir dire* du locuteur. Autrement dit, la signification de la phrase n'est pas une partie du sens de l'énoncé mais un ensemble d'instructions argumentatives, énonciatives et discursives à la disposition des interlocuteurs qui ont à interpréter cet énoncé. Il en résulte que la signification de la phrase n'est pas quelque chose de communicable. On ne communique que par énoncés. Par exemple, la phrase «*J'ai cessé de fumer*» comprend deux actes illocutoires : «*je fumais auparavant et je ne fume plus actuellement*». A notre sens, ces instructions sont données par le temps passé et par le lexème *cessé*.

Le nombre de signes de ponctuation varie selon la définition et l'approche théorique que l'on privilégie. Une définition restreinte limite la ponctuation à une douzaine de signes graphiques. Ainsi, selon Le Bon Usage de Grevisse, les signes de ponctuation sont: le point (.), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), la virgule (,), le point-virgule (;), les deux-points (:), les points de suspension (...), les parenthèses (), les crochets [], les guillemets « », le tiret (—) et la barre oblique (/). À cela peuvent s'ajouter, selon d'autres auteurs, certains signes typographiques tels que l'apostrophe('), le trait



d'union (-), les accolades, l'alinéa, et l'astérisque.

Les espaces autour des signes de ponctuation, en général, une espace après un signe simple (, .) et deux espaces autour des signes doubles (: ; ! ?).

1. Le point (.)

Pour Littré et Grevisse (citée dans Piazza, 1995:38) «le point marque la fin d'une phrase». Regardons l'exemple suivant:

Sophie est française.

2. La virgule (,)

La virgule «marque une courte pause dans la lecture sans cependant que l'intonation change». *Grenoble, le 17 octobre 1973.*

3. Le point-virgule (;)

Le point-virgule «marque une pause plus forte que la virgule».

Dans l'avion, je réclame toujours une coupe de champagne; dans le train, un grand verre d'eau.

4. Les deux-points (:)

«Deux-points, signe de ponctuation que l'on met d'ordinaire pour indiquer une citation, une explication».

Thomas More écrit dans "L'Utopique" : "Dix syphorantes et leurs trois cents familles obéissent à un protophilarque, anciennement nommé tranibore".

5. Le point d'interrogation (?)

Le point d'interrogation «se met à la fin d'une phrase interrogative».

Que sont devenues les stations thermales des années vingt?

Dans ce cas le point d'interrogation se substitue bien évidemment au point final.

6. Le point d'exclamation (!)

«le point d'exclamation se met après une exclamation, qui peut être une simple interjection, une locution interjective, une proposition».

Oh! Regarde aux étoiles...

7. Les points de suspension (...)

«les points suspensifs indiquent que le sens est suspendu». Mais selon Grevisse les points de suspension, «indiquent que l'expression de la pensée reste incomplète» et «marquent une pause destinée à mettre en valeur le caractère de ce qu'on ajoute».

Que faire? Tout est perdu... Tout est détruit...

8. Les parenthèses ()

«S'emploient pour intercaler dans la phrase quelque indication, quelque réflexion non indispensable au sens, et dont on ne juge pas opportun de faire une phrase distincte».

A l'occasion de dernières vacances, mon oncle avait loué un « chalet» (En vérité, c'était une bâtisse indigne de ce nom.)

- Les parenthèses comme signes de ponctuation expriment:

9. Les crochets []

Les crochets : «servent à isoler les signes phonétiques».

l'oiseau d'Amérique. [Bird of America]

10. Les guillemets « » Les guillemets «encadrent une phrase ou un groupe de mot qui n'appartiennent pas à celui qui écrit, mais qui sont empruntés à quelqu'un d'autre».

11. Le tiret (-)

Le tiret dans un dialogue «indique le changement d'interlocuteur».

Les pays d'Afrique du Nord francophone sont:

- *L'Algérie*

- *Le Maroc*

12. Le trait d'union (—)

Le trait d'union «permet la coupure d'un mot en fin de ligne (se rapporter à la première partie). Il est de taille inférieure au tiret.

un après-midi.

13. L'accolade ({ })

L'accolade est «utilisée pour réunir les différents d'une énumération». Elle s'emploie dans le langage technique, dans la musique, dans les mathématiques.

Chat

Chien } mammifères

Singe

14. La barre oblique (/)

La barre oblique «est fréquente dans le langage technique, on la rencontre cependant dans les documents ordinaires».

Répondre par oui/non.

15. L'astérisque (*)

Tous les ouvrages définissent l'astérisque comme «une petite étoile».

Il est employé pour :

- Les notes de bas de page.
- Cacher un mot.

*Je suis sorti de la prison de B****

16. L'apostrophe (')

L'apostrophe est

«Un coup. Elle est aussi un trait mordant lancé à quelqu'un ou, encore, un terme de rhétorique. Elle est enfin un signe de ponctuation assez récent, qui remplace une lettre élidée».

L'apostrophe est employée quand on veut transcrire les apocopes (voyelle et h muet).

Nous avons pris l'hélicoptère.

17. L'alinéa

Selon Le Nouveau Petit Robert (1993:58), l'alinéa est : «Le renforcement de la première ligne d'un paragraphe, dans un texte».

Les fonctions des signes de ponctuation

Pour bien comprendre la ponctuation, il nous faudra trois types de fonctions syntaxique, expressive et sémantique.

1. La fonction syntaxique

Elle est pour l'union et la séparation des parties du discours ; ils marquent généralement une

pause, plus ou moins importante et nécessaire. La plupart des signes de ponctuation ont une fonction séparatrice et une fonction organisatrice. La valeur des signes essentiellement séparateurs est nettement croissante, (la virgule, le point-virgule, les deux-points, le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation et les points de suspension).

2. La fonction expressive

La ponctuation permet d'indiquer les sentiments et les intonations de l'auteur. Elle nous permet de traduire l'expressivité d'un texte écrit. Elle reproduit trois paramètres de la prosodie en langage oral. La prosodie est l'ensemble des faits suprasegmentaux qui accompagnent la parole, à savoir l'intonation, l'accentuation et les pauses.

3. La fonction sémantique

Les signes de ponctuation aident à comprendre le sens d'un texte.

Un seul changement de signe modifie toute la valeur sémantique de la phrase. Regardons cet extrait non ponctué:

«Comment vas-tu moi ça va mais je suis un peu fatiguée je dois me reposer tu viendras quand même à la piscine eh bien il paraît qu'une nouvelle salle de gym a été installée à côté oui elle est plus grande que la précédente elle est superbe et de nouveaux appareils ont été ajoutés alors avec plaisir.» Nous remarquons que le sens n'est pas claire.

Maintenant nous poncturons le même texte pour savoir le rôle de la fonction sémantique.

- *Comment vas-tu?*

- *Moi, ça va, mais je suis un peu fatiguée : je dois me reposer.*

- *Tu viendras quand même à la piscine?*

- *Eh bien... il paraît qu'une nouvelle salle de gym a été installée à côté...?*

- *Oui!*

- *Elle est plus grande que la précédente?*

- Elle est superbe ! Et de nouveaux appareils ont été ajoutés!

- Alors, avec plaisir!

Nous pouvons donc dire, à l'aide de ces illustrations, que la ponctuation joue un rôle essentiel au niveau de la compréhension du message écrit.

Nous venons de présenter les signes de ponctuation et nous allons maintenant centrer notre travail sur ceux qui ont des valeurs sémantique et énonciatives.

Les signes à valeur sémantique et énonciative

Pour étudier ces signes, nous choisirons des textes des domaines différents: littéraire (L'Auberge – Guy de Maupassant), journalistique (Le figaro), enfin, nous choisirons un texte traduit du français en arabe. Ce choix varié nous permet de montrer comment ces signes peuvent être exploités sémantiquement pour servir à la transmission du sens visé par les locuteurs.

A cela s'ajoute l'importance, à nos yeux de voir comment la valeur sémantique et énonciative des signes de ponctuation peuvent être interprétée dans des textes traduits, c'est la raison pour laquelle nous avons choisi un texte traduit du français en arabe.

Plusieurs signes de ponctuation ont principalement un rôle énonciatif, qui n'exclut pas pour autant une fonction démarcative.

1. Les deux-points

Ils ont un rôle à la fois démarcatif et énonciatif. Ils sont des "signes de rapport" qui introduisent un terme entretenant un rapport sémantique ou énonciatif avec ce qui précède. Ils distinguent le texte de base et l'énoncé rapporté qui doit commencer par une majuscule. Nous citons l'exemple suivant:

Double V.c. Fields disait: «*Quelqu'un qui n'aime les enfants ne peut pas être tout à fait mouvais*».

Les deux-points manifestent un rapport logique interpropositionnel qui dépend du contexte, c'est-à-dire du rapport entre les termes qu'ils séparent, ce peut être la cause, l'explication...etc. Dans ce cas, nous pouvons utiliser une conjonction de coordination et remplacer les deux-points par une virgule ou un point-virgule. Alors que le choix de ces connecteurs est déterminé par l'importance de la pause. L'emploi des deux-points est commandé par le sens. Nous donnons l'exemple ci-dessus:

Le diplôme passe officiellement pour savoir : il garde toute sa vie ce brevet d'une science momentanée et purement expédiente.

2. Les guillemets

Nous avons expliqué dans le deuxième chapitre, en parlant des emplois des signes de ponctuation, que les guillemets encadrent une citation ou un discours rapporté. Nous remarquons que les guillemets marquent aussi un changement de niveau énonciatif. Ce changement de niveau énonciatif est également marqué dans le cas particulier d'une citation autonymique de mots ou d'expression ; dans les textes imprimés, les guillemets sont fortement toujours mis en italique:

On nomme *nébuleuse* toute tache lumineuse étendue.

Les guillemets visent à isoler «un énoncé étranger inséré dans un énoncé principal».

3. Le tiret et le trait

Dans le dialogue, et parfois même hors dialogue ou dans l'introduction du discours direct, le tiret, combiné à l'alinéa et au retrait, marque la prise de parole et le changement de locuteur. Regardons l'exemple suivant:

- Bonjour ! Comment allez-vous ce matin?

- Très bien, merci. Et vous?

- Un peu fatigué aujourd'hui.

A l'intérieur du texte, le tiret par paire, ou seul, s'il s'agit d'un segment disposé, en queue de



phrase, marque un autre niveau d'énonciation, un autre plan, une autre voix que prend le locuteur.

4. Le point d'interrogation et le point d'exclamation

Ces deux signes correspondent respectivement à une intonation interrogative et à une intonation exclamative. Le point d'interrogation signale le caractère douteux de la séquence qu'il précède.

Quant aux valeurs sémantiques du point d'exclamation, le plus souvent affectives, elles sont très variées, de même que les courbes mélodiques qu'il représente.

Nous avons choisi "L'Auberge" parce que nous trouvons que dans cette nouvelle, les signes de ponctuation ont des valeurs sémantiques et énonciatives bien remarquables. Aussi que l'article du journalisme, a paru dans le quotidien *Le Figaro en PDF*, 14 juillet 2012, écrit par Anne De Guigné.

Enfin, nous choisissons la nouvelle «L'orphelin» de Guy de Maupassant, et la traduction de cette nouvelle en arabe, pour savoir l'interprétation des signes de ponctuation dans des textes traduits.

Le bilan de l'analyse

Nous pensons que Maupassant a réussi par excellence à exploiter des signes à valeur sémantique et énonciative, dans "L'Auberge", surtout, le point d'exclamation. Ce dernier a été utilisé pour refléter l'état psychologique du narrateur. Cela était clair dans l'analyse du deuxième exemple que nous avons choisi de ce texte. Le point d'exclamation a exprimé une première fois la doute d'Ulrich et une deuxième fois il a assuré sa certitude.

Il est clair que l'auteur du deuxième texte, qui était d'un article journalistique a profité de l'emploi des signes à valeur énonciative et sémantique pour appuyer son point de vue principal qui est l'insuffisance du plan versé par

le gouvernement concernant la suppression de 8000 postes en France.

Nous avons vu comment le point d'interrogation a servi, dans ce sens, à augmenter le pourcentage d'inquiétude en posant la question sur la situation dégradée actuellement au marché du travail malgré le versement de 4 milliards d'euros par l'Etat. C'est ce dégradation qui développe l'inquiétude énoncée par Anne De Guigné dès le premier paragraphe de son article. Pour encore développer son point de vue, Anne De Guigné a utilisé les guillemets plusieurs fois pour citer des discours des différents responsables concernés par cette affaire.

En somme, nous pensons que l'auteur dans cet article s'est principalement basé sur la valeur sémantique et énonciative de ces signes pour refléter son point de vue.

Il est à dire que dans "L'orphelin" de Maupassant, nous remarquons d'abord, dans le texte de base que l'auteur a profité de l'emploi des deux-points, il les a utilisés deux fois pour rapporter le discours direct de la fille, de ses cousines, et pour progresser le dialogue entre les personnages. Concernant le point d'interrogation, l'auteur l'a utilisé pour transmettre l'étonnement du personnage principal. Ensuite, nous avons remarqué que le traducteur a bien réussi à transmettre la même valeur des signes utilisés dans le texte original au texte traduit.

Les résultats

Les résultats, auxquels nous sommes parvenu, nous ont montrés d'abord, l'utilité des fonctions générales des signes de ponctuation (syntaxique, expressive et sémantique), ainsi que l'importance des valeurs sémantique et énonciative de ces signes. Ces résultats révèlent également, que les auteurs des textes choisis (de la littérature, de la traduction et du journalisme), profitent de certains signes de ponctuation pour transmettre leurs messages aux lecteurs. Par conséquent,



nous avons trouvé que certains signes de ponctuation sont employés dans les textes choisis pour les rendre riches et compréhensibles.

La conclusion

La question des signes de ponctuation à valeur sémantique et énonciative nous intéresse beaucoup, et nous voulons continuer à les étudier dans de futures recherches. Nous espérons que cette étude qui se contente d'analyser seulement certains des signes de ponctuation sera la bonne base pour analyser sémantiquement et énonciativement tous les signes de ponctuation dans les textes. Nous pensons réfléchir aux moyens à travers lesquels la valeur de ces signes peut être intégrée et enseignée dans les cursus universitaires au Soudan.

Nous souhaitons également prolonger notre analyse des textes traduits, sachant que nous avons étudié un seul texte court dans ce travail, pour déterminer si les traducteurs tiennent compte de la valeur sémantique des signes.

Références bibliographiques

1. Dubois, J. (2008), « *La fonction expressive de la ponctuation peut-elle améliorer la compréhension en lecture à voix haute? Essai chez une enfant de 5^{ème} primaire* ». pp. 13-14

2. Ducrot, O. & Scheffer. (1995), Dictionnaire Encyclopédique des sciences du Langage, Essais. P. 728

3. Grevisse, M. (1975), *Le Bon Usage*, Belgique, Duculot-De Boeck.

4. Karamalla, N. (2009), *Analyse argumentative et énonciative des connecteurs. Le cas de «mais»*, Thèse de Doctorat, EHESS, Paris, chapitre 1,2 pp. 13-88.

5. Madbak, G. *L'art de la traduction : la traduction du français en arabe*, Beiroute maison d'Alratibe universitaire.

6. Marin, R. et al. (2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

7. Paul, R. (1993), *Le Nouveau Petit Robert*.

8. Piazza, A. (1995), *La Ponctuation*, Perpignan.

9. Popin, J. (1998), *La ponctuation*, Paris : Nathan, PUF.

10. Tamba, I. (2005), *La sémantique*, Paris, PUF. Pp.4-38

Site d'Internet

1. <http://www.lequotidien.lefigaro.fr/epaper/viewer.aspx/14/7/2012>

2. <http://www.ibisrouge.fr/28/7/2012> «*Ponctuation et énonciation*»

3. <http://www.bdl.fr/28/7/2012> «*principes généraux de la ponctuation*»